

Notre eau souterraine, un patrimoine fragile

La Sarthe, département où résident plus de 100 000 personnes alimentées en eau, compte sur son territoire, 8 captages d'eau potable dits « prioritaires » (fig.1). Ces captages font face à une problématique de pollution aux nitrates et/ou aux pesticides.

Afin de sauvegarder la qualité de cette ressource vitale, un plan d'action impliquant divers acteurs du territoire a été élaboré. Ces stratégies visent à réduire l'usage des engrais et des pesticides, à améliorer la gestion des eaux de surface et à protéger les zones humides, essentielles à l'écosystème local.

Ces captages sont essentiels pour notre alimentation en eau potable. Toutefois, ils sont vulnérables à une diversité de pollutions, provenant de l'agriculture, des systèmes d'épuration et de nos pratiques quotidiennes.

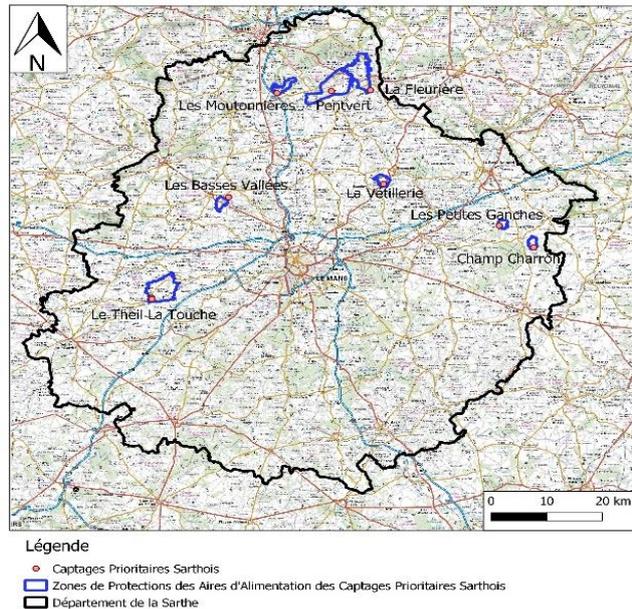


Fig.1 : Carte de localisation des captages prioritaires Sarthois

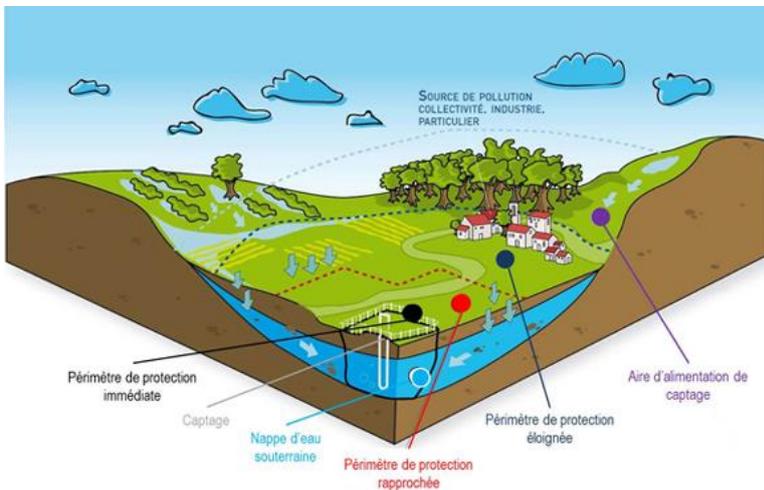


Fig. 2 : Aire d'Alimentation de Captage (AAC) : Ensemble de la surface sur laquelle toute goutte d'eau tombée au sol atteint le captage d'eau potable

Pour assurer la protection de ces captages, des zones de protection sont mises en place afin de réduire les risques de pollution. Ces mesures impliquent la régulation des activités potentiellement polluantes et la préservation des écosystèmes environnants.

Dans le cadre de ces efforts, le captage "

"**La Fleurière**", opéré par le SIDPEP Perseigne Saosnois, a été identifié comme prioritaire, il est localisé dans la commune de Saosnes.

Les Agriculteurs Engagés pour la Qualité de l'Eau : Des Pratiques Durables au Cœur des Enjeux

Sur ces territoires à forte dominante agricole, les agriculteurs sont les premiers engagés pour la protection de la ressource en eau.

Les agriculteurs déploient diverses stratégies pour maintenir la qualité de l'eau. Ils adoptent une gestion précise des apports en azote, ajustant ces éléments selon les besoins spécifiques des cultures pour éviter une surutilisation menaçant la qualité de l'eau. Ils améliorent constamment leurs pratiques

culturelles grâce à des diagnostics individuels, des formations et des groupes d'échanges de pratiques vertueuses pour l'environnement.

De plus, des pratiques alternatives aux traitements chimiques sont recherchées, telles que le semis direct, le semis sous couvert ou le désherbage mécanique pour réduire l'usage des produits phytosanitaires.

Enfin, pour minimiser les risques de transfert de pollution vers l'eau et renforcer son épuration naturelle, le maintien de systèmes herbagers et l'optimisation de la couverture du sol par des intercultures adaptées sont encouragés.

L'engagement des agriculteurs en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement demeure essentiel pour préserver notre ressource vitale qu'est l'eau.

Mais il est important que chacun soit concerné. Toute forme de pollution domestique est susceptible d'impacter la qualité de l'eau que nous buvons (utilisation de produits phytosanitaires, rejet de polluants dans l'évier ou les toilettes (médicament, ...)).

Cette collaboration entre agriculteurs, autorités et citoyens incarne notre engagement collectif envers un avenir durable pour tous.

La préservation des ressources en eau constitue un engagement collectif, impliquant une responsabilité partagée entre gouvernements, agriculteurs et citoyens. Chacun de ces acteurs détient un rôle essentiel dans la protection de cette ressource vitale pour notre environnement et notre société.

Pour plus de renseignements sur les aires d'alimentation de captages et les actions menées pour la préservation de la qualité de l'eau, vous pouvez contacter les animateurs des aires d'alimentation de captage de la Sarthe : Sirine Mejbri 06.48.48.77.2 – Guillaume Bour 07.57.85.13.80